

MAIRIE
NOTTONVILLE

Bulletin Municipal

Nottonville

Mairie de Nottonville

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire Porte Drapeau	2
Etat civil Tarifs communaux Démarches administratives	3
Informations utiles	4-5
Vie commune en bonne harmonie	6-7
CPTS 28, MILOS et Espace Jeune	8-9
Rétrospective 2023	10
Travaux et investissements	11
Collectif Nottonville Plan de la Commune	12



1, rue de la Poterie - 28140 Nottonville

Tél : 02.37.96.91.77

E-mail: mairie.nottonville@wanadoo.fr

Facebook-Panneau Pocket : mairie de Nottonville

Ouverture au Public et Permanences :

Mercredi 17h30 à 19h00

Assurée par madame le Maire

Vendredi 10h00 à 11h30

Assurée par un adjoint

Pour effectuer vos démarches administratives par internet, une aide informatique est proposée lors des permanences de Sophie Vassort et Joël Delporte

En dehors de ces horaires, Madame le Maire et les Adjoints sont disponibles sur rendez-vous

*Nottonville
lauréate
retenue pour
le programme
Village d'Avenir*

Le mot du Maire

Chères Nottonvilloises, Chers Nottonvillois

Cette année notre bulletin a pris un peu de retard mais comme vous le constaterez, nous avons revu sa forme, j'espère qu'il vous plaira.

2024 a commencé déjà depuis quelques mois. Cette année est le début d'une période complexe pour notre commune.

En effet, plusieurs sujets « polémiques » et clivants débutent : l'éolien et la déviation de la RD927. A ce jour, aucun de ces projet n'est arrêté, nous n'en sommes qu'au début.

Sur de tels sujets, chacun a des avis souvent tranchés. Je compte sur vous tous pour l'échange et l'écoute des uns et des autres, du respect des règles du jeu démocratique par les décisions votées à la majorité des voix par le Conseil municipal. Les choix du conseil municipal sont toujours réfléchis dans le souci de l'Intérêt Général.

En ce qui concerne l'éolien, un projet commun est mené sur Nottonville, Bazoche-en-Dunois et Varize. Une permanence a déjà eu lieu. En fonction du retour de l'avis du Préfet d'Eure et Loir, et avant une éventuelle enquête publique, une ou deux nouvelles permanences auront lieu.

Suite à la délocalisation de l'école, après le deuil, la réflexion sur la réhabilitation des bâtiments scolaires a démarré.

Lors d'une première réunion publique en 2022, plusieurs idées ont été proposées par les participants, S'en est suivi un premier travail de réflexion et diagnostic du territoire. Au mois de novembre, une 2ème réunion publique s'est déroulée pour présenter ce travail et « le projet de tiers lieu de Nottonville ». L'essentiel des idées proposées par les participants de la première réunion sont présentes : Maison d'assistante Maternelle, Ludothèque, Conciergerie de territoire (à la fois pour le soutien des habitants et le développement de l'animation).

A présent, c'est le début de l'étude de faisabilité pour la réalisation des plans et du budget.

Pour terminer sur une note positive, Nottonville fait partie des 18 communes rurales d'Eure et Loir lauréates pour le programme « Village d'Avenir » (2458 villages labellisés sur la France). Ce programme s'inscrit dans le cadre du plan France Ruralité, l'objectif est d'accompagner les communes rurales de moins de 3500 habitants dans la réalisation de projets de développement.

Diplôme d'Honneur Porte Drapeau

Lors de la cérémonie du 11 novembre, Madame le Maire a décerné le diplôme d'honneur de porte-drapeau, insigne Bronze avec étoile argentée à Monsieur Hubert Plaisance.

Cette distinction, chargée d'une grande valeur morale, récompense 10 années révolues de services rendus à porter dignement les couleurs de la Nation et son engagement dans les actions de Mémoire

Remise de
la médaille à
d'Hubert
Plaisance



Etat civil nos peines et nos joies



Léna BARBOSA née le 26 février
Sora BLANLUET né le 17 octobre
Soan BLANLUET né le 17 octobre



Nathalie LE DÉVÉHAT
et Hugues OUDEYER
mariés le 27 Mai



Daniel DELAUNAY décédé le 16 avril
Evelyne BOUTROUE décédée le 12 mai
Marcel BESNARD décédé le 18 août
Paulette TESSIER décédée le 28 novembre

Tarifs communaux 2024

CONCESSION DE CIMETIÈRE

Cimetière (30 ans) 150,00 €
Cave urne (30 ans) 75,00 €
Columbarium (30 ans) 800,00 €

EAU

Prix du m3 1,40 € HT
Location de compteur 10,00 €

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

24 heures : 115,00 €
48 heures : 165,00 €
Vin d'honneur : 50,00 €
Caution : 300,00 €

Pour toute réservation de la salle, s'adresser à la
mairie aux heures d'ouverture

Démarches Administratives

CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Mairie de Châteaudun
02.37.45.11.91
www.ville-chateaudun.fr
Mairie de Bonneval
02.37.47.70.44
Enregistrement demande :
<https://ants.gouv.fr>

PERMIS DE CONDUIRE CARTE GRISE

Démarche en ligne
www.eure-et-loir.gouv.fr
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

ÉTAT CIVIL URBANISME VIE COMMUNALE RECENSEMENT JEUNES À 16 ANS

Mairie de Nottonville
aux horaires d'ouverture
02.37.96.91.77
mairie.nottonville@wanadoo.fr



Informations Utiles



Les Maisons France Services (MFS) sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement dans les démarches administratives

Maison France Services Antenne Orgères-en-Beauce

tel. : 07.84.90.65.19 Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 17h Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Pour connaître les permanences, il suffit de se rapprocher du standard.

Assistance sociale : Orienter et accompagner votre parcours.

MILOS Orienter les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou ayant besoin d'aide pour envisager un avenir social ou professionnel.

SOLIHA- Accompagner les personnes dans leurs projets d'amélioration de l'habitat.

DDFIP (finances publiques) : Aider en cas de difficulté à remplir une déclaration et à déclarer un changement.

Conseiller numérique Assurer des services d'assistance en informatique et d'initiation aux usages numériques auprès des personnes peu ou mal à

l'aise avec l'informatique.

Secours Catholique : Agir contre l'isolement des personnes, favoriser les relations d'entraide et accompagner les familles dans la parentalité, la scolarité des enfants...

Lisa ADMR Tisser des liens sociaux de proximité avec et pour les personnes dépendantes ou isolées grâce aux cafés-rencontres, activités physiques, rencontres intergénérationnelles et ateliers jardinage.

Conciliateur de justice Trouver une solution amiable et gratuite à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non saisi un juge. Cet auxiliaire de justice bénévole peut être désigné par les parties ou par le juge et la solution apportée doit être homologuée par la justice.

UDAF-PCB Accompagner les personnes en situation de difficultés financières, réaliser un diagnostic complet de la situation et le cas échéant, suivre les personnes surendettées.

Association les 3R Proposer des solutions de mobilité aux publics en insertion.



Point poste, épicerie de proximité « L'étincelle de Pauline »

Depuis 2022, Pauline nous accueille avec sourire, toujours prête à rendre service, elle nous change la vie dans notre territoire éloigné des services et commerces.

L'Étincelle de Pauline
Tel 06 18 54 81 47

Horaires :

Lundi 07h00-19h00
Mardi 07h00-19h00
Mercredi 07h00-13h00
Jeudi 07h00-19h00
Vendredi 07h00-19h00
Samedi 07h00-19h00
Dimanche 08h00-12h30

Point poste
Relais colis (la poste, colis privé,..)
Dépôt de pain
Tabac
Bar, panier repas, sandwicherie

LES COMMERCE PRÉSENTS SUR NOTTONVILLE



Fromage de chèvre de L'Abbaye de Nottonville
Tous les jours de 15h30-19h

Marie-Thérèse POUSSE
06.87.32.49.54



Boucherie Vincent

Jeudi (12h15-13h30)

Possibilité de vous livrer chez vous 06.52.60.34.93



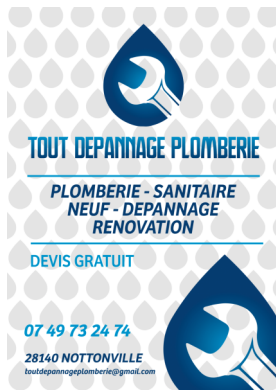
Commerce ambulant
Produits de la mer, Traiteur,
Fruits et légumes

Charlène BARBEREAU
06.17.46.19.54
lesdelicesterremer@gmail.com

Appelez, Charlène passera vous voir

Merci à ces Commerçants d'être présents sur Nottonville

ARTISANS ET PRESTATAIRES DE SERVICE NOTTONVILLOIS



Aide au quotidien
Entretien du logement
Aide aux courses
Garde d'enfant

Bricolages et petites maçonneries

Espaces verts

Entretien de pierres tombales

Jean-luc Hery de Nottonville

Divers travaux en chèques emplois services

Contact :
06 25 66 44 54

art.web.pictures@gmail.com



SICTOM

Comme vous avez pu le constater sur le nouveau calendrier, les collectes des déchets ménagers résiduels (un passage tous les quinze jours) et celles des emballages recyclables (un passage hebdomadaire) ont été inversées. En effet, le SICTOM prend en compte que les déchets ménagers stockés en sacs hermétiquement fermés dans les containers contrairement au tri qui est en vrac dans les

containers. Cela engendre des problèmes olfactifs surtout depuis que les emballages de produits carnés sont dans le bac de tri.



Vie commune en bonne harmonie



Il est important pour préserver la tranquillité de tous, de respecter les règles de savoir vivre et de bonnes relations de voisinage afin de permettre une belle harmonie au sein de Nottonville.

Toutes les règles ne peuvent pas être écrites puisqu'il s'agit de bon sens avant tout. La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, la tolérance, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de

cohabiter ensemble en totale harmonie.

Au-delà de la gestion de la commune par la Mairie c'est ensemble que nous rendons Nottonville agréable et où il y fait bon vivre.

Pour ce faire, chacun d'entre nous doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son hameau.

Voici ci-dessous quelques règles et conseils qui permettront de mieux vivre tous ensemble.

En règle générale, les conflits de voisinage viennent d'un manque de communication.

Si le dialogue ne s'avère pas possible, il est conseillé de prendre attache avec un conciliateur de justice (cf adresse utile)

*En semaine,
de 8h30 à 12h et de
14h30 à 19h30,
les samedis de 9h à 12h
et de 15h à 19h,
les dimanches et jours
fériés de 10h à 12h*

Brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers est interdit

Nuisances Sonores

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par les particuliers doivent être effectués :

En semaine,
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les moteurs doivent être munis d'un dispositif silencieux, en bon état de fonctionnement.

L'échappement libre est interdit, ainsi que toute opération tendant à supprimer ou à réduire l'efficacité du dispositif d'échappement silencieux.

Nous sommes en ruralité, beaucoup d'entre nous avons un poulailler, certains ont pu se plaindre du bruit du coq de leur voisin.

En janvier 2021, une loi a été votée pour protéger « le patrimoine sensoriel des campagnes », le chant du coq n'est pas une nuisance sonore (Cour Appel de Chambéry 2019)

Incinération et feux

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment)

Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc).

Herbe après tonte de pelouse

Feuilles mortes

Résidus de taille de haies et arbustes

Résidus de débroussaillage

Épluchures de fruits et légumes

La personne qui brûle des déchets verts s'expose à un risque d'amende.

Animaux Domestiques



Divagation des animaux sur la voie publique

Tout maître est juridiquement responsable de son animal de compagnie, qu'il s'agisse d'un chat ou d'un chien.

Il est interdit de laisser divaguer votre animal.

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une

des situations suivantes :

Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, hors de portée

de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.

En raison, de l'augmentation de ce

phénomène de chien sans surveillance sur la commune, le Conseil Municipal a décidé de passer une convention de ramassage et de capture d'animaux avec la société Lukydogs Capture .

En cas de chien errant vous pouvez contacter la mairie qui prévoindra ce service de fourrière.

Si le propriétaire est retrouvé, un montant forfaitaire de 50€ sera réclamé.

Elagage

En principe, les propriétaires ou locataires doivent élaguer les arbres, haies et arbustes situés sur leur propriété en bordure de la voie publique ou des propriétés voisines afin qu'ils n'empiètent pas sur celles-ci.

La règle est de couper les haies à l'aplomb de la limite de votre propriété et de ramasser les végétaux qui en résultent.

En raison, de débordement à certains endroits de la commune notamment les bois de l'Abbaye de Nottonville, la municipalité a décidé de remédier à ce problème. En effet, des agriculteurs commencent à rencontrer des difficultés d'accès.

Une entreprise a donc été missionnée pour réaliser cet entretien.

Suite à un défaut de communication de madame le Maire, certains ont pu être surpris de cette démarche et de voir leur haie coupée. Nous en sommes désolés.

Nous avons fait cette démarche pour les riverains concernés par souci d'équité et ne pas privilégier le défaut d'entretien de certains au détriment de ceux qui taillaient leurs haies et élaguaient les arbres.

Balayage des trottoirs

Il est d'usage que chacun entretienne le trottoir devant son logement

- * Nettoyage des feuilles
- * Déneigement, dégagement du verglas, épandage de sel ou de sable par temps de neige ou de verglas, afin d'éviter les risques de chute ;

* Désherbage.

Ceci est dans l'intérêt et la sécurité de tous.

Ces règles d'usage peuvent être encadrées par un arrêté municipal si cela s'avère nécessaire.



Santé CPTS SUD 28



COMMUNAUTÉ
PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ
SUD 28

La CPTS sud 28 est une association regroupant les acteurs de santé du territoire.

L'objectif est de rassembler les acteurs de santé (médecin, infirmier, pharmacien, professionnel paramédical,...) de notre territoire pour améliorer leurs conditions d'exercice, faciliter l'organisation des soins et favoriser l'attractivité du territoire.

Mais aussi, permettre pour la

population un meilleur accès aux soins.

Pour mener à bien ces actions, la CPTS bénéficie de financement public.

Les missions sont :

L'organisation de soins pour les publics fragiles par la mise en place, notamment d'une pochette de coordination qui centralise l'historique médicale du malade

Favoriser le maintien à

domicile et permettre le lien entre les différents intervenants

La mise en réseau des différents professionnels de santé, structure sociale et service d'urgence

Des actions de prévention

Permettre l'accès à un médecin traitant.

www.cptsud28.fr/

FB CPTS Sud 28

contact@cptsud28.fr

Améliorer et
Favoriser
l'accès au
soin
Faire du lien

Permettre que les
services de la santé
soient au service de
la population.

Anne-Laure Chavigny, Co Présidente de l'association, infirmière libérale et infirmière Asalée

Concrètement, le CPTS c'est quoi ?

Coordonner, rassembler, former, accueillir les acteurs de santé pour optimiser la prise en charge de la population du territoire :

1. En favorisant le maintien à domicile,
2. En menant des actions de prévention comme octobre rose pour le dépistage du cancer du sein ou mars bleu pour le dépistage du cancer colorectale.
3. En Permettant à une personne souffrante d'avoir un rendez-vous avec un médecin généraliste

d'astreinte dans des délais raisonnables (2000 rdv pris)

Le CPTS SUD28 a-t-il des spécificités ?

L'association participe aussi à de nombreuses expérimentations :

Recenser et proposer une liste des professionnels de pratiques complémentaires (sophrologue, psychologue, reflexologue,...)

Organiser une coopération avec le SDIS, la MDA, les services sociaux du conseil départemental, les médecins traitants pour améliorer la prise en charge des

personnes fragilisées et leur permettre de rester à leur domicile.

Par exemple : lors d'une intervention, les pompiers qui relèvent un patient qui a chuté vont remplir une pochette de coordination et transmettre à la CPTS qui fera lien avec les travailleurs sociaux du territoire. Aujourd'hui, plus de 100 pochettes de coordination existent.

Et, c'est aussi APASUD 28 avec un éducateur en activité physique adapté qui aide à se remettre en mouvement si on est atteint d'une pathologie par des conseils pour le sport le plus adapté



Mission Locale pour les jeunes



La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolu qui ne sont plus scolarisés pour les aider à répondre à leurs problèmes d'insertion professionnelle, de qualification et de formation.

Des conseillers les accueillent et les accompagnent pour leur orientation professionnelle.

Les jeunes ont des rendez-vous réguliers qui permettent de faire le point sur leur situation. Un bilan sur leur niveau, leurs compétences acquises à

travers leurs expériences est réalisé.

La mission locale organise des ateliers afin d'aider dans la recherche d'emploi, la création d'un CV, l'apprentissage du code de la route ...

Il est proposé des ateliers d'orientation collectif et/ou individuels

Les conseillers accompagnent aussi face aux difficultés de la vie quotidienne (logement, environnement social, santé, transport, etc.)

Des permanences de la Mission Locale ont lieu à

Orgères-en-Beauce si le jeune ne peut se déplacer sur le site de Châteaudun.

Pour plus d'informations: www.milos28.fr

Pour prendre rendez-vous 02.37.94.05.05

Conseils,
Accompagnement,
Orientation.
Des jeunes de 16 à
25 ans

Les espaces jeunes pour les ados

Un espace jeune accueille des collégiens et des lycéens, de 11 à 17 ans, en dehors des temps scolaires.

Des activités pédagogiques et ludiques leurs sont proposées. C'est également un lieu où des projets communs peuvent voir le jour.

Les espaces jeunes sur le territoire sont présents sur 3 communes : Les Villages Vovéens,

Orgères-en-Beauce et Toury.

L'accueil d'Orgères-en-Beauce fonctionne uniquement durant les vacances scolaires.

Des séjours et des mini-camps sont régulièrement proposés !

Les plannings, les modalités d'inscription et les tarifs sont à découvrir sur le livret d'informations présent sur les sites.

Les évènements 2023



Cette année, retour de l'intervallage avec les communes de Baigneaux, Fontenay-sur-Conie, Guillonville et Poupry. Le Comptoir des Vignerons a organisé ces 5 sessions de jeux avec des épreuves pour petits et grands (tir à la corde, brouette, chamboules tout, seaux d'eau, mariole, quizz et jeux mystères)

Kenson, Sophie, Jean-Paul, Perrine, Tim, Hugo, Léa, Maty, Seynabou, Jérémie, Faustine, Sébastien, Dorothée, Nathan, Enola, Evan, Jean-Luc, Marie, Alane, Kaylie, Inaya, Moïse, Béatrice, Romain, Marion, Joël, Emeline, Michel, Mélissandre, Timéo, Fabrice, Marie, Micheline, Ferreol, Marceline, Clotaire, Lison, Dominique.

Pour terminer l'année en beauté, le Conseil Municipal a offert un spectacle pour petits et grands de la commune. Chansons, franche rigolade, amusements étaient au programme et ont ravi tous les participants.



Grâce aux participants Nottonville est arrivé en 2ème position, merci à eux :

Et nos irréductibles supporters Colette et Dominique présents à chaque date.

Atelier Numérique

Former et aider à
l'utilisation de
l'outil
informatique et
d'internet

Pour répondre au défi actuel du numérique, Familles Rurales proposent et animent des ateliers numériques. L'inscription est gratuite.

Ces ateliers collectifs ont eu lieu sur les communes de Bazoches-en-Dunois, Nottonville et Varize.

En 2023, 10 personnes se sont inscrites puis en 2024, 12 personnes.



Les dates des évènements 2024

Sous réserve de modifications, les dates prévues sont :

13 avril 2024 : Loto chasse et pêche

27-28 avril 2024 : Marché fermier à l'Abbaye du Bois.

8 mai 2024 11h : Commémoration devant le Monument aux morts

21/22 juin 2024 : Cirques en Beauce

13 juillet 2024 : Fête Nationale, repas, feux d'artifice et bal - Mairie

11 novembre 2024 10h : commémoration de l'armistice - Mairie

Décembre : Noël de Nottonville



Travaux

Aire de jeux



Cette année, de nouveaux portiques pour les enfants ont été installés.

Le terrain de pétanque a aussi été remis en état.

Des jeux sont disponibles pour tous

Trottoirs de Secouray pour l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales



Déplacement des compteurs d'eau sur la voie publique

Rue de l'Etang - La Chenardière - Réclainville



Sécurisation des Carrefours de Pontault

La circulation dans Pontault, notamment rue du 2 septembre, devenait problématique. : manque de visibilité au carrefour, non respect du STOP et des limites de vitesse. Une réunion publique a été organisée avec les riverains.

La solution retenue a été la mise en place de 4 stops afin que chacun marque un arrêt ainsi que l'investissement dans un radar

pédagogique.

A ce jour, face à l'incivilité au volant, nous n'avons pas de solution idéale.

Il a aussi été décidé de poser un miroir routier pour améliorer la visibilité du croisement rue du 2 septembre/rue de la Vallée.



Projet travaux à venir

Pour les 2 années à venir, les prochains travaux prévus sont

Compteurs d'eau :

Une nouvelle tranche de déplacements sur rue, à Pontault et Le Bois

Routes et accotements :

Réfection de la voie communale de la Chenardière

Remise en état des accotements (améliorer l'écoulement des eaux pluviales)

- Rue des Tourelles, au croisement avec la rue de la Croix Baillet

- Rue des Romains



Les travaux sont réalisés sous réserve des disponibilités de la commune et de la validation des dossiers de subventions

Projet Nottonville

Appel à participation au collectif pour une réflexion sur l'animation et le développement du lien social



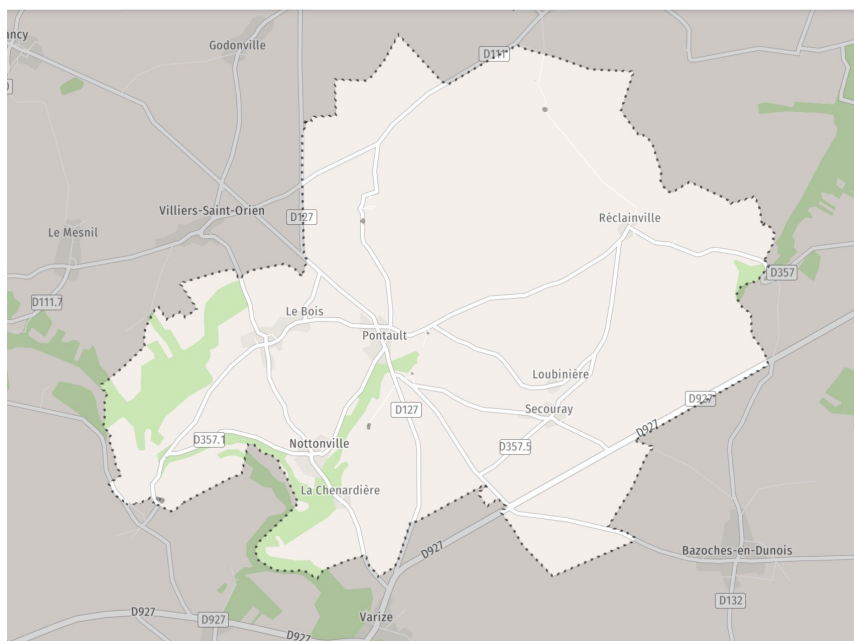
Dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments scolaires de Nottonville, la mairie souhaiterait mettre en place un espace dédié à tous les habitants du territoire.

Le projet du Tiers-lieu est composé d'une conciergerie de territoire (espace ressources, relais d'informations et de services pour tous, animations), d'une Maison Assistante Maternelle, et d'une ludothèque.

Nous sommes à la recherche de personnes qui souhaiteraient participer à ce collectif **portant sur la réflexion de l'animation, du dynamisme, de l'entraide et du développement du lien social sur notre territoire**. Le but est de travailler ensemble pour développer un espace collaboratif.

Les membres du collectif se retrouveront lors de réunions. Le maître mot lors de ces échanges : idées, écoute et bienveillance les uns envers les autres.

Plan de la commune



Points gris : Lierville, La Brosse, La Natterie, La Sennerie et La Grenouillère